

Les Inspecteurs d'Académie -Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire-Géographie

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des collèges, des lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Clermont-Ferrand

Objet: Lettre de rentrée 2021

Très chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu profiter d'une coupure bien méritée après une année 2020-21 qui aura été, à bien des niveaux, exigeante et compliquée. Notre profession a en effet été très affectée par l'assassinat de notre collègue de l'académie de Versailles, Samuel Paty. Vous avez également dû adapter vos pratiques à la situation sanitaire tout à fait particulière qui a impacté une deuxième année scolaire. Vous avez enfin été sollicités par une recomposition de la place de nos disciplines et de nouveaux programmes au lycée, la mise en place de nouvelles modalités d'examens (et notamment la première session du Grand Oral) et des aménagements de programmes au collège.

Nous avons pu constater l'investissement et le professionnalisme dont vous, professeurs d'histoire géographie, avez fait preuve au quotidien, vous efforçant avant tout de faire le mieux possible votre métier au service des élèves qui nous sont confiés. Nous tenons à vous en remercier.

En cette nouvelle année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre communauté professionnelle, qu'il s'agisse de nouveaux entrants dans le métier ou de collègues (re) découvrant notre territoire.

Nous tenons d'ailleurs à féliciter tous ceux qui ont réussi les exigeants concours de recrutement des professeurs de nos disciplines. Et ne pouvons que nous féliciter des réussites qui se confirme nt aux agrégations et CAPES/CAER internes d'histoire géographie - ce qui d'une part démontre que ces concours sont à la portée de tous mais aussi, d'autre part, que nous pouvons continuer à accompagner les collègues désireux de les travailler.

A ce titre, et de façon générale, nous remercions grandement les enseignants qui ont contribué en 2020-21 à l'animation de nos disciplines : professeurs formateurs, producteurs de ressources pédagogiques, concepteurs de sujets d'examens, membres des commissions d'harmonisation de la session 2021, professeurs tuteurs de collègues entrants dans le métier ou en charge d'accompagnements ponctuels, chargés de mission d'inspection.

# Composition de l'équipe des IA IPR (inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional) d'histoire-géographie pour l'année 2020-21 :

L'équipe des lA IPR d'histoire géographie en charge de l'académie de Clermont Ferrand est composée de

- Marilyne DEWAVRIN-FARRY (marilyne.farry@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, cheffe de mission académique EDD, co-référente HDA, et en charge des sections DNL/SELO et sections internationales en HG
- Laurent LOM (laurent.lom@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, référent mémoire et citoyenneté
- Nicolas ROCHER (nicolas.rocher@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, doyen du groupe des IA-IPR de l'académie, référent académique usages pédagogiques des ressources numériques Education aux Médias et à l'Information

# Les enseignants missionnés: chargés de mission, PFA, PREDAC etc.

L'équipe des IA-IPR s'appuie sur plusieurs enseignants missionnés qui prolonge ses actions.

Chargés de mission d'inspection (CMI): quatre CMI contribuent au bon maillage du territoire:

- Monsieur Philippe BERTINELLI, professeur au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand,
- Monsieur Denys CIGOLOTTI, professeur au lycée Simone Weil du Puy-en-Velay
- Madame Florence CLEMENT, professeure au lycée Mme de Staël de Montluçon,
- Monsieur Jean Luc FRANCOIS, professeur au lycée Monnet Mermoz d'Aurillac

Nous tenons à remercier chaleureusement Martial BERTHOT qui l'an passé, une nouvelle fois, a enrichi cette équipe.

# Formateurs Académiques (FA):

L'histoire géographie bénéficie à partir de cette année d'un troisième professeur formateur académique. Les trois professeurs Formateurs Académiques sont :

- Madame Françoise SUDI-GUIRAL, professeur au lycée Descartes de Cournon.
- Madame Anne Sophie MAHIDDINE, professeur au collège Henri Pourrat de Ceyrat. Nouvellement missionnée.
- Monsieur Vincent FAISANDIER, professeur au lycée de Chamalières. Nouvellement missionné

Les missions des FA sont, entre autres, d'assurer le suivi et l'animation de la formation (initiale et continue) en lien avec l'INSPE, ainsi que le suivi des tuteurs et celui des professeurs contractuels.

Nous saluons et remercions Nadine BOUETTE pour le travail et l'investissement qui ont été les siens ces trois dernières années dans l'exercice de cette mission.

## Enseignants missionnés:

Monsieur Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac est l'Interlocuteur Académique pour le Numérique et le PREDAC (Professeur Référent Disciplinaire Académique) dans le domaine de l'usage des ressources numériques. Il fédère donc les actions du pôle de compétences académique Histoire Géographie et numérique. Il est également webmestre pour le site numérique disciplinaire de notre académie.

Monsieur Sébastien BELLET, professeur au collège Joseph Hennequin de Gannat, est professeur formateur académique citoyenneté et valeurs de la république (<a href="http://www.ac-clermont.fr/action-educative/parcours-citoyen/">http://www.ac-clermont.fr/action-educative/parcours-citoyen/</a>).

Monsieur Romain VERDIER, professeur au lycée Murat d'Issoire, est missionné auprès de l'inspection afin d'assurer l'accompagnement de l'agrégation interne.

# Les grandes actualités de nos disciplines

L'objectif central de nos enseignements est de permettre aux élèves qui nous sont confiés d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires afin de les aider à s'insérer le mieux possible dans la société démocratique qui est la nôtre. L'histoire et la géographie, par les repères culturels et scientifiques qu'elles permettent, par les savoir faire qu'elles portent (dans les domaines de l'analyse ou de l'argumentation) par les attitudes qu'elles promeuvent (notamment par le développement de l'esprit critique) sont particulièrement nécessaires aux élèves de notre temps.

## - Rentrée scolaire 2021 et conditions sanitaires

Les deux dernières années scolaires nous ont menés à faire évoluer nos pratiques dans les domaines de l'articulation des temps d'apprentissage (identifier ce qui relève des éléments en présence ou de ceux à distance dans la conception de nos séances et séquences) et de la maîtrise de certains outils numériques. Nous souhaitons, comme la plupart d'entre vous, que les conditions sanitaires continuent de rendre possible les enseignements face à nos élèves en classe — qui permettent la meilleure interaction didactique et pédagogique. Mais, comme cela a été le cas, nous ne manquerons pas d'être à vos côtés en cas d'évolution de notre cadre de travail.

Le site académique continue de porter témoignage des réflexions académiques et des pistes que de nombreux enseignants de notre académie proposent dans le champ de la « continuité pédagogique » :

- Continuité pédagogique et hybridation en HG: <a href="http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=13700">http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=13700</a>
- Accompagner les usages des élèves dans le cadre de la continuité pédagogique en HG : http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=13178

# - Réforme du lycée

Les contenus disciplinaires liés à la réforme du lycée sont désormais stabilisés. Les ressources académiques qui ont été produites à cette occasion sont disponibles sur le site académique :

http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=12382

L'année 2021 - 22 sera celle de l'approfondissement de nos pratiques en lien avec ces nouveaux référentiels. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de la poursuite de la mise en place de l'enseignement de spécialité HGGSP (dont le succès est confirmé pour la deuxième année) et pour le travail autour des compétences de l'oral. La tenue du Grand Oral lors de la session 2021 a montré d'une part la très bonne implication des enseignants et des candidats de notre académie et d'autre part la place tout à fait importante de nos disciplines dans la formation des élèves à cette épreuve. Nous nous devons de poursuivre ces efforts.

#### Baccalauréat et contrôle continu

Les textes parus cet été (voir la note de service du 28 juillet 2021 - <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm</a>) donnent le nouveau cadre du contrôle continu pour la session 2022 du baccalauréat. Comme vous le savez tous, les Evaluations Communes (ex E3C) ne sont plus d'actualité. La note finale du bac se décompose désormais entre 60% alloués aux épreuves terminales et 40% de contrôle continu (évaluations organisées pendant la scolarité en classes de première et de terminale)

Dans ce cadre, les équipes enseignantes des établissements sont invitées à produire, sous la conduite de leur chef d'établissement, un « projet d'évaluation ». Il s'agit d'un document synthétique dans lequel les enseignants doivent expliciter les choix qui sont faits collectivement à l'échelle de la structure, dans le domaine de l'évaluation du contrôle continu.

En complément à ces productions, nous viendrons cette année à votre rencontre afin de réfléchir avec vous, dans votre établissement, aux spécificités disciplinaires du contrôle continu. Dans les prochains jours, nous vous adresserons le document co-rédigé par les Inspections Générales et le Ministère de l'Education Nationale qui précise les attentes pour chaque champ disciplinaire et ce que sont les éléments d'une nécessaire culture partagée sur cette question.

## Mémoire et citoyenneté

L'École a pour mission d'incarner, de faire vivre et de transmettre aux élèves les principes et les valeurs de la République. Cette mission est particulièrement réaffirmée en cette rentrée scolaire. Votre établissement va recevoir dans les prochains jours un coffret républicain réunissant trois ouvrages : le vademecum *La laïcité à l'école*, le recueil *L'idée républicaine* et *La République à l'école*.

Nous attirons votre attention particulière sur le dernier, La République à l'école, élaboré par l'ensemble des groupes disciplinaires de l'IGÉSR: il peut constituer un appui intéressant pour construire une séquence consacrée à la transmission des valeurs de la République à partir d'un point d'ancrage disciplinaire. La diffusion de ce coffret républicain sera accompagné au niveau académique par le lancement dès cet automne d'un plan de formation laïcité à l'échelle des établissements.

La transmission des principes et des valeurs de la République se construit autour de l'EMC dont la place dans le baccalauréat est réévaluée (coefficient 2). Elle peut aussi s'appuyer sur les différentes actions éducatives proposées sous forme de concours. Vous trouverez en pièce jointe un tableau qui récapitule, de manière non exhaustive, l'ensemble de ces concours qu'ils soient mémoriels ou relatifs à la citoyenneté. Ce tableau, régulièrement mis à jour, est accessible sur le site académique. Tous ces concours sont proposés afin de favoriser la pédagogie de projet, éventuellement dans le cadre de travaux interdisciplinaires.

A ces concours, il faut ajouter des appels à projets dont trois proposés par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées : *Marie Curie, La Guerre d'Algérie, Les OPEX*. Pour plus d'informations sur ces appels à projets et plus largement sur les dispositifs liés à l'enseignement de défense, vous pouvez contacter Eddy Oziol, délégué académique à l'éducation à la défense : <a href="mailto:eddy.oziol@acclermont.fr">eddy.oziol@acclermont.fr</a>

## DNL/SELO:

A l'échelle de la grande région académique Auvergne-Rhône-Alpes, des **ajustements pour les questions au programme de Terminale dans les différentes langues ont été effectués.** 

Ainsi est maintenu le **principe du traitement d'une question obligatoire en histoire et d'une question obligatoire en géographie dans un choix plus restreint**. Nous vous invitons à vous référer à la grille des programmes, disponible sur le site académique de l'histoire-géographie :

http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user\_upload/Histoire-

Geographie/inspection/examensDNL/AURA Term Progr SELO HG%C3%A9o 21-22.pdf

De plus, **la note de service du 27 juillet 2021** précise les modalités de l'évaluation spécifique de contrôle continu pour les élèves en SELO et DNL : <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm</a>

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des précisions complémentaires à la bonne compréhension de cette note de service.

## **Education au Développement Durable**

L'éducation au développement durable reste plus que jamais une priorité de l'Ecole dans laquelle les professeurs d'histoire-géographie ont toute légitimité. Par les entrées de programme, de nombreux enjeux liés au développement durable sont étudiés avec les élèves au collège comme au lycée, en tronc commun comme en spécialité HGGSP. L'EDD, comme éducation transversale et systémique, est également ancrée dans le quotidien des élèves.

Des temps forts peuvent vous permettre de faire vivre nos disciplines dans des actions collectives et concrètes :

- -l'élection des éco-délégués dans toutes les classes de collège et de lycée qui met en avant les élèves porteurs de projets
- -la démarche de labellisation E3D établissement en démarche globale de développement durable, qui, en s'appuyant sur les enseignements, implique l'ensemble de la communauté éducative et ouvre l'établissement sur l'extérieur par des partenariats
- la participation à des concours autour du développement durable.

Vous pouvez retrouver deux événements de l'année 2020-2021 : le livre d'or des éco-délégués de l'académie et le webinaire académique des éco-délégués qui mettent en lumière le volontarisme et le dynamisme des élèves et des équipes éducatives pour promouvoir le développement durable dans leurs établissements : http://www.ac-clermont.fr/actualite/livre-dor-des-eco-delegues-2021-06-22/

Nous savons que nombre d'entre vous sont déjà investis dans des projets multiples concernant l'éducation au développement durable et à l'environnement. Nous vous en remercions et vous invitons, plus nombreux encore, à accompagner les élèves dans leur engagement pour les objectifs de développement durable.

#### Formation continue

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre des réformes et répondre à vos besoins, des actions de formation disciplinaires et transversales sont proposées. Nous vous invitons à consulter l'offre disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.ac-clermont.fr/personnels/formation/pole-enseignants-2nd-degre/

<u>Les inscriptions aux formations à candidature individuelle sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2021</u>. L'inscription se fait dans GAIA individuel, accessible depuis votre portail Arena. Une seconde campagne complémentaire sera proposée plus tard dans l'année.

Parmi les actions disciplinaires vous trouverez les modules suivants :

- Enseignement de la défense
- Enseignement laïque des faits religieux
- Schéma, carte, croquis : outils et démarches de la géographie
- Voyage d'étude Paris-Cracovie-Auschwitz et une journée de retour à Clermont
- Le travail d'histoire face au devoir de mémoire
- Lumières et "esprit scientifique"
- Question problématisée, croquis, analyse de documents : évaluation et progression des apprentissages
- Enseigner l'histoire géographie avec les ressources numériques
- Mettre en œuvre l'EMC au collège
- Les années 1970 en France et dans le monde
- BD et romans graphiques : l'histoire représentée et ses usages en classe
- Développement durables, transitions, ODD

# Rendez-vous de carrière / PPCR et inspections

Le rendez-vous de carrière, dans le cadre du protocole parcours, carrières, rémunérations (PPCR) comprend un temps d'inspection et un temps d'entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement. Il constitue un moment privilégié pour nourrir la réflexion sur les pratiques pédagogiques et identifier les besoins de formation ou d'accompagnement de votre développement professionnel. Nous vous invitons à valoriser à cette occasion vos expériences acquises tout au long votre parcours.

Depuis l'année 2019-2020, veuillez noter que <u>le calendrier du rendez-vous de carrière est notifié à l'agent au plus tard 15 jours calendaires avant la visite</u> (et non plus un mois).

Nous envisageons ces rendez-vous comme des temps d'échanges sur vos pratiques et comme le moyen de porter un regard réflexif sur votre carrière, sur les compétences acquises et sur vos perspectives de carrière et de formation.

Afin de préparer ces entretiens, vous pouvez remplir le document de référence de l'entretien et nous le transmettre à amont de la visite. Ce document est disponible en ligne sur le site du ministère, ainsi que le guide du rendez-vous de carrière : <a href="http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html">http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html</a>

En complément, vous êtes libre de mettre à notre disposition tout support qui permettra de valorise r votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions et évaluations, projets, lettre de mission...).

Les IA IPR peuvent à tout moment, en dehors des rendez-vous de carrière, effectuer des visites d'inspection auprès des enseignants titulaires ou contractuels. Ceci peut notamment être le cas lors de rencontres d'équipe ou afin de faire un point individuel sur la maîtrise des pratiques professionnelles.

## Communication

Nous nous conseillons de consulter régulièrement le site histoire-géographie de notre académie afin de vous tenir informé de l'actualité de nos disciplines (<a href="http://www.acclermont.fr/disciplines/index.php?id=1911">http://www.acclermont.fr/disciplines/index.php?id=1911</a>)

Il permet la consultation des informations institutionnelles et offre la possibilité d'accéder à des ressources pédagogiques, propositions de séquences et de séances, avec l'objectif de favoriser le partage des idées et le travail collaboratif.

Pour toute communication, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par courriel, au moyen des adresses académiques ou aux numéros de téléphone suivants :

Marilyne DEWAVRIN-FARRY marilyne.farry@ac-clermont.fr 04 73 99 33 39 - 06 23 35 90 14

Laurent LOM laurent.lom@ac-clermont.fr 0473 99 30 66 - 06 18 52 03 53

Nicolas ROCHER nicolas.rocher@ac-clermont.fr 04 73 99 33 10 - 06 23 35 90 17

Nous vous rappelons que vous devez utiliser votre adresse électronique académique (libellée en prenom.nom@ac-clermont.fr) pour toutes vos communications professionnelles. Seule cette adresse est utilisée pour la diffusion d'informations professionnelles, il est donc pertinent de la consulter fréquemment.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée 2021.

Marilyne DEWAVRIN-FARRY Laurent LOM Nicolas ROCHER